

Mon cadre
de vie
s'améliore

RN 19

DÉVIATION DE BOISSY-SAINT-LÉGER



PHASE 1
2011/2013

PHASE 2
2014/2019

< La construction des protections acoustiques est achevée.



> L'AMÉNAGEMENT DE LA RN19 CONTINUE

Les travaux de construction de la tranchée couverte vont démarrer en 2014

En construction depuis 2004, la nouvelle section Nord de la RN19 a été ouverte à la circulation le 12 décembre 2012. L'achèvement de cette première phase d'aménagement de la déviation de Boissy-Saint-Léger est une avancée significative pour le cadre de vie grâce à un tracé plus respectueux des contraintes urbaines. La construction de la tranchée couverte, élément principal pour la déviation du centre de Boissy-Saint-Léger, se prépare.

Le programme respecté

La phase Nord de la déviation de Boissy-Saint-Léger, entre l'échangeur avec la RN406 et la gare RER, présente un tracé dénivelé, éloigné des habitations. Cette nouvelle implantation permet de réduire les nuisances sonores et visuelles, notamment pour les habitants du quartier de la Haie-Griselle.

Conformément aux engagements pris par l'État, un écran acoustique de près de 300 mètres de long a été réalisé entre mai et octobre 2013.

Il protège les habitations.

Utilisée comme voirie provisoire durant les travaux de la phase Nord, l'ancien tracé de la RN19 va être requalifié en voirie locale, conformément aux dispositions définies en collaboration étroite avec la commune de Boissy-Saint-Léger.

Les travaux de requalification vont être engagés début 2014.

Ils se termineront par des plantations florales et des aménagements paysagers pour parfaire un espace urbain de qualité.

La poursuite des aménagements

L'aménagement de la déviation de Boissy-Saint-Léger est mené par étapes successives.

L'achèvement de la phase Nord permet d'engager les travaux de la phase Sud. Ils débuteront au deuxième trimestre 2014 par la réalisation de la tranchée couverte et s'achèveront par les raccordements jusqu'à la RN19 existante au Sud et au Nord.

Les travaux de cette phase sont financés à parts égales par la Région Île-de-France et par l'État qui en assure la maîtrise d'ouvrage.

Une déviation couverte



Tête nord (vue en arrivant depuis Paris de l'entrée du tunnel sous le Piple). >

La section Nord de la déviation s'étend de l'échangeur entre la RN19 et la RN406 à Bonneuil-sur-Marne à l'échangeur du RER (RN19/RD19), en longeant le quartier d'habitations et le parc d'activités de la Haie-Griselle en tracé dénivelé à l'air libre.

Le tracé de la section Sud de la déviation évite le centre ancien de Boissy-Saint-Léger. Cette section est construite en tranchée couverte, puis en tranchée ouverte à travers une partie de la forêt de Gros-Bois, jusqu'au raccordement à la RN19 existante au niveau de l'ancienne station-service après le repos de la montagne.

La tranchée couverte permet une intégration optimale de l'infrastructure dans un espace complexe et sensible.

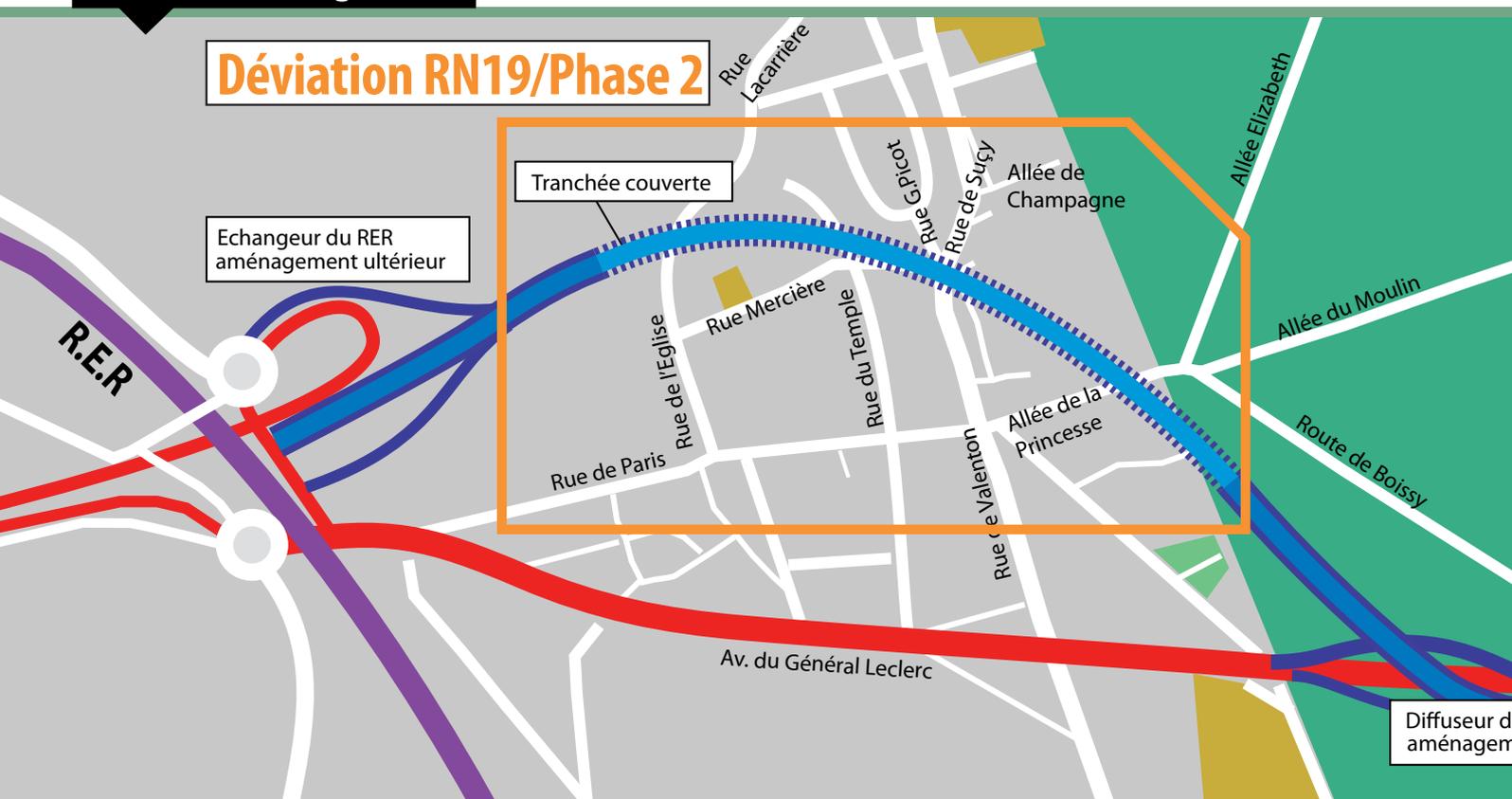
Caractéristiques de la RN19 dans la tranchée couverte

- sens de circulation séparés par une paroi pour optimiser les conditions de sécurité des usagers;
- 3 voies de circulation dans le sens Paris vers province, dont une pour les véhicules lents dans une pente à 6 %;
- 2 voies dans le sens province vers Paris;
- plus de 50 caméras pour la surveillance et 4 issues de secours par sens dans la tranchée couverte.

Le déroulement des travaux

La tranchée couverte est construite en plusieurs étapes, en réalisant d'abord les parois latérales et la paroi centrale par la surface, puis en coulant la dalle de couverture.

Plan des aménagements



pour une meilleure intégration

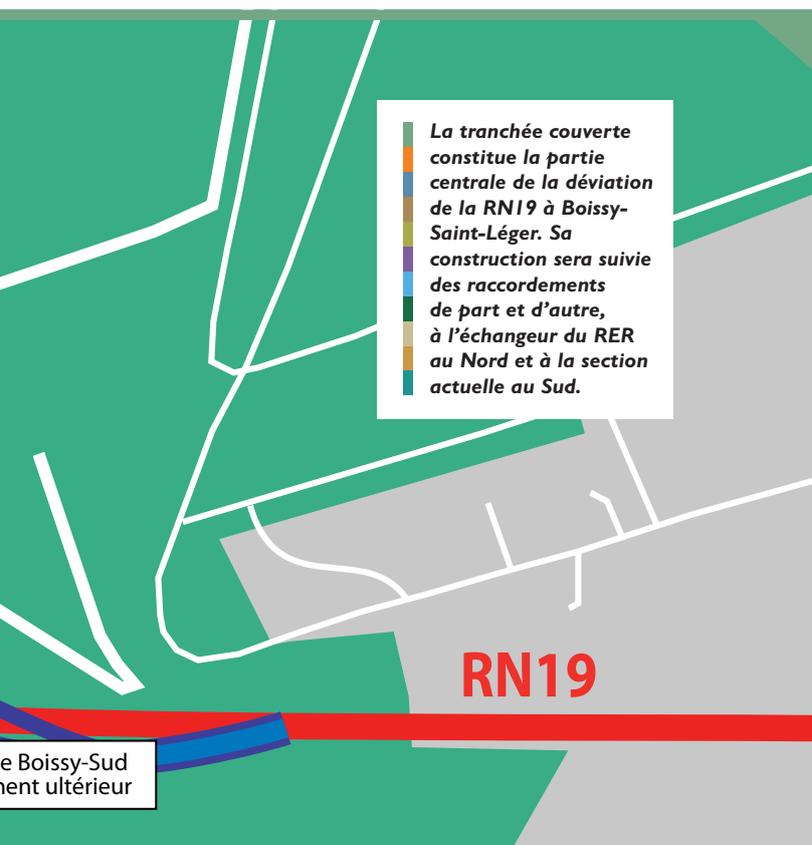


La tranchée est ensuite vidée de ses terres en creusant « en taube » (en souterrain sous la dalle) afin de minimiser les nuisances pour les riverains du chantier. La préparation des travaux est prévue pour le premier trimestre 2014.

Un dispositif important a été mis en place pour accompagner le chantier et limiter ses impacts pour les riverains et pour les usagers des voiries à proximité des travaux.

Les accès aux habitations, commerces et services seront maintenus en permanence. Les coupures de voirie qui sont susceptibles d'affecter les rues Lacarrière, Georges Picot et Mercière seront réduites au maximum. La circulation sur la rue de Sucy (RD136) ne sera jamais coupée.

L'accès à la forêt de Gros Bois par l'allée de la princesse sera garanti pendant toute la durée des travaux. Une attention particulière, des protections et une signalisation renforcée autour du cours Bernard Palissy garantiront les meilleures conditions de sécurité pour les élèves du collège et du lycée.



Les 6 étapes principales pour réaliser la tranchée couverte



Une voie urbaine en remplacement de l'ancienne route nationale

La pose des panneaux nécessitant de l'espace pour manœuvrer, une partie des anciennes emprises de la route nationale ont été occupées par le chantier des protections acoustiques. Celles-ci achevées, la réfection des chaussées et trottoirs vont débiter en janvier 2014 puis être complétés par les aménagements paysagers, pour donner à cette voirie une fonction de boulevard urbain consacré aux dessertes et circulations locales.

Circulation apaisée vers le centre-ville

Le quartier de la Haie-Griselle va être relié au centre-ville par un boulevard à la circulation apaisée, où tous les modes de déplacement trouveront leur place. Ainsi, en plus de la remise en état de la chaussée, les trottoirs vont être réaménagés, 75 places de stationnement vont être créées, une voie réservée aux bus va être réalisée sur environ 500 mètres, et une piste cyclable va être construite depuis l'échangeur avec la RN406 à Bonneuil-sur-Marne jusqu'à la gare RER.

Des aménagements paysagers pour achever l'ouvrage

La requalification ne sera véritablement achevée qu'avec les plantations et les aménagements d'espaces verts qui habilleront les équipements et la voirie. La réussite des plantations est tributaire des conditions climatiques : ce n'est qu'au printemps prochain que ce nouvel écrin végétal prendra toute sa dimension.



Rendues à leur usage, les emprises nécessaires au chantier deviendront un boulevard urbain à la circulation apaisée et intégré à la ville avec ses espaces paysagers.



Écrans de haute qualité pour réduire les bruits de circulation

< À la haute qualité architecturale des écrans s'ajoute une qualité technique de haut niveau pour une efficacité maximale de protection. Béton de caoutchouc, nervures et arrondis concourent à améliorer le pouvoir absorbant des protections phoniques.



La protection acoustique est assurée par des écrans en « béton de caoutchouc ». Cette technique, à base de recyclage de matériaux, donne aux ouvrages la texture nécessaire à maximiser leur pouvoir absorbant. L'amortissement réel des bruits de la circulation automobile sera mesuré pour vérifier l'efficacité du dispositif.

La DiRIF à votre écoute permanente

Vous pouvez retrouver les actualités du chantier d'aménagement de la déviation de la RN19 à Boissy-Saint-Léger sur le site internet de la DiRIF : <http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>. Les très nombreuses précautions prises anticipent les nuisances des travaux pour

les minimiser. Certaines phases de travaux resteront contraignantes. La direction des routes Île-de-France (DiRIF) reste à l'écoute permanente de vos observations, pour optimiser encore mieux les dispositions prises. Vous pouvez écrire à : deviationbsl.dirif@developpement-durable.gouv.fr.